



Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

0690.28.19.86

Syndicat CGTG du CHU de la Guadeloupe

0690.83.21.00



ADRESSE A LA POPULATION GUADELOUPEENNE

A propos de la situation du CHU et de ses conséquences.

7 Questions que vous vous posez et 7 réponses de la CGTG !

1. Que s'est-il vraiment passé ?

Une enquête est toujours en cours mais ce que l'on sait, assurément, c'est que le feu est parti du et que le système d'aération du bâtiment fonctionne mal, alors que ce feu devait être circonscrit à son point d'origine, la fumée s'est propagée par les gaines vers l'ensemble du bâtiment.

2. Quels ont été les premiers positionnements de la CGTG ?

La CGTG a soutenu le personnel mobilisé dans le transfert en urgence des patients. Elle a, aussi et dès le début, soutenu l'idée d'un front commun syndical mais seule *Force Ouvrière (FO)* a accepté ce front. Elle a communiqué par voie de presse en rappelant ses avertissements, depuis tantôt, sur le risque que nous faisait prendre la concentration sanitaire (GHT, tout autour du CHU...).

3. Quelle était la position de la CGTG lorsque l'ARS et la Direction du CHU ont décidé le retour des services à la mi-décembre 2017 ?

Les éléments en notre possession, dont le rapport du SDIS et l'opposition du Préfet de Région mais aussi l'enquête du CHSCT, ont déterminé notre opposition tout en réclamant que des travaux de nettoyage soient faits en profitant de l'absence des agents et des patients. Cela aurait permis un retour vers Mars - Avril 2018 dans de meilleurs conditions.

4. Pourquoi la CGTG n'est pas membre du Collectif du CHU ?



La CGTG n'y a pas été conviée mais cela ne lui pose aucun problème car elle a l'expérience et l'habitude de prendre des initiatives dans l'intérêt commun. Cela dit, nous la CGTG estime - aujourd'hui - que s'il faut un comité il doit concerner toute la le secteur sanitaire de la Guadeloupe.

5. Pourquoi la CGTG s'est-elle positionnée contre le transfert total vers le nouveau CHGR à Palais-Royal ?



La CGTG estime que ce serait une erreur qui risque de compromettre la construction du nouveau CHU de Perrin. Par ailleurs, la CGTG s'est investie dans la construction de Palais-Royal dans une logique de création d'une filière gérontologique autour du CHGR sachant que la problématique du vieillissement de la population sera une réalité d'ici 2030.

6. Quelles sont les propositions de la CGTG pour répondre à la crise ?



La CGTG a proposé, au vu de la situation actuelle, de mettre en place des unités mobiles à proximité du CHU si ce n'est au sein même du CHU. Cette proposition est la moins couteuse et permet de ne pas disperser les services. Mais cette solution doit être provisoire. D'un point de vue général, la CGTG estime que le nouveau Plan Régional de Santé (en cours) doit revoir la carte sanitaire en tenant compte des risques majeurs et du caractère archipélagique de la Guadeloupe.

7. Pourquoi les positionnements de la CGTG n'arrivent pas à la population ?



La CGTG est la première à le regretter car elle n'a de cesse de se prononcer par communiqués de presse, réseaux sociaux et autres Conscient de ce manque, nous avons décidé de venir directement vers la population (Carrefours, marchés, autres lieux publics).

Deux exemples d'hôpitaux en structures mobiles.



Figure 1. Centre Hospitalier Fertois.



Figure 2. Centre Hospitalier LABORIT



Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - ☎ : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr